



HO'OU LU LĀHUI
Regenerating Oceania
13th Festival of Pacific Arts & Culture
Hawai'i 2024

COMPTE RENDU DE LA REUNION POUR LE TREIZIEME FESTIVAL DES ARTS DU PACIFIQUE (FestPAC)

LUNDI, 22 MARS, 2021 A 14h30

VIA L'APPLICATION VIRTUEL ZOOM: CONFERENCE VIDEO / AUDIO

Les Commissaires Présents :

- | | | |
|-------------------|---|---|
| Kalani Ka'anā'anā | - | Représentant du Ministère d Tourisme d'Hawai (HTA) |
| Snowbird Bento | - | Représentant de la Communauté (arrivée à 14h38) |
| Māpuana de Silva | - | Représentant de la Communauté |
| Jamie Lum | - | Département des Services des Affaires, du Développement Économique et du Tourisme (DBEDT) |
| Monte McComber | - | Représentant du Gouverneur |
| Richard Onishi | - | Représentant des Chambres des Députés d'Hawai (arrivée à 14h39/départ 16h24) |
| Makanani Salā | - | Représentant de la Ville et Comte d'Honolulu |

Les Invites :

- | | | |
|----------------------|---|---|
| Jacob Aki | - | Directeur de la Communication, Senat d'Hawai |
| Kieleku Amundson | - | Bureau de Culture et des Arts du Maire (MOCA) |
| Jackie Lynne Burke | - | Membre du Public |
| Maka Casson-Fisher | - | Ministère du Tourisme d'Hawai (HTA) |
| Hailama Farden | - | Membre du Public |
| Jean-Emmanuel Frantz | - | Membre du Public |
| Ilihia Gionson | - | Association de l'hôtellerie Hawaïenne |
| Dede Howa | - | Ministère du Tourisme d'Hawai (HTA) |
| Terence Liu | - | Membre du Public |
| June Matsumoto | - | Membre du Public |
| Aaron Salā | - | Université d'Hawai / Centre Royal Hawaïen |
| Malia Sanders | - | Association de l'hôtellerie Hawaïenne |
| Caroline Yacoe | - | Membre du Public |

Personnel :

- | | | |
|-----------------|---|----------------|
| Margaret Ahn | - | Avocat general |
| Marlene Hiraoka | - | DBEDT |
| Timothy Tiu | - | DBEDT |
| Scott Tome | - | DBEDT |

Excuses:

- | | | |
|------------------------|---|---|
| Jarrett Keohokālole | - | Représentant de la Présidente du Senat |
| Hinaleimoana Wong-Kalu | - | Représentant du Service des Affaires Hawaïennes |

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La réunion a été ouverte par le Chef de la Commission Ka'anā'anā à 14h34, qui a souhaité la bienvenue à toutes les personnes présentes via ZOOM et Facebook Live.

Le Chef de la Commission Ka'anā'anā a demandé à M. Monte McComber de faire le wehena (ouverture).

Le Chef de la Commission Ka'anā'anā a officiellement fait ses adieux et aloha à M. McComber qui quittera la Commission le 1er avril 2021. Le Chef de la Commission a ouvert la parole à d'autres pour partager leur mana'o.

Mme de Silva a exprimé que, comme elle l'a dit lors de la dernière réunion de la Commission, M. McComber lui manquera, cependant, se réjouit de continuer à interagir avec lui. Elle continuera à faire appel à lui et à s'engager avec lui afin qu'il continue de faire partie de la planification.

Mme Salā a également remercié M. McComber et a exprimé qu'elle est ravie qu'il soit toujours impliqué dans le Festival.

Mme Burke a envoyé ses meilleurs vœux à M. McComber et a mentionné qu'elle était avec lui depuis qu'elle s'est jointe aux réunions de la Commission et a exprimé son mahalo.

Mme Lum et le représentant Onishi ont également exprimé leurs remerciements et leur appréciation à M. McComber.

TÉMOIGNAGE PUBLIC SUR LES POINTS DE L'ORDRE

Le Chef de la Commission Ka'anā'anā a invité les membres du public à témoigner sur les points à l'ordre du jour. Mme Burke a posé une question sur la demande de propositions (DP) et si elle serait en mesure de soumettre à nouveau sous un autre titre de parrainage. Le Chef de la Commission Ka'anā'anā a expliqué qu'il souhaitait déterminer comment les commissaires avaient l'intention d'avancer en ce qui concerne les questions de collecte de fonds. Il a déclaré que la réunion d'aujourd'hui portera sur le processus de collecte de fonds et non sur une prise de décision. Une fois que la Commission aura déterminé le processus, le processus de soumission sera rendu public.

APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES RÉUNION DU 8 MARS, 2021

Les procès-verbaux ont été distribués et examinés par les commissaires. Une motion est présentée pour adopter le procès-verbal sans amendement par M. McComber et appuyée par Mme de Silva.

Un vote par appel nominal a été demandé avec les commissaires suivants approuvant la motion d'approbation du procès-verbal : Chef de la Commission Ka'anā'anā, Mme de Silva, Mme Bento, Rep. Onishi, Mme Lum, M. McComber, Mme Salā.

La motion a été approuvée à l'unanimité.

LÉGISLATION

Le Chef de la Commission Ka'anā'anā a fait remarqué que le projet de loi 696 du Sénat qui sera entendu à la Chambre des représentants le mercredi 24 mars 2021. Il a confirmé que la Commission avait soumis des témoignages à l'appui de la mesure. Il estime que la Commission est transparente en ayant des réunions accessibles par Zoom et Facebook Live et permet des témoignages publics au début de l'ordre du jour et également à la clôture de la réunion. La Commission devra réexaminer ces questions à l'approche de 2024.

Mme Ahn a demandé si le témoignage incluait l'amendement que l'Office of Information Practices (OIP) a fait précédemment, mais n'a pas été adopté par le comité sénatorial avant de passer à la Chambre. M. Ka'anā'anā a déclaré qu'à l'heure actuelle, la Commission a besoin d'un projet de loi pour continuer à procéder à la planification initiale et il n'a pas inclus les suggestions de l'OIP dans son témoignage.

Mme Bento a demandé des éclaircissements concernant les réunions impliquant des sous-comités. Le Chef de la Commission Ka'anā'anā a déclaré que les sous-comités peuvent se réunir librement avec les membres de la communauté ; cependant, si un commissaire assiste à une réunion, la discussion devra être partagée avec les commissaires lors des réunions de la Commission.

RÉSUMÉ DU PLANNING DU FESTIVAL

Le Chef de la Commission Ka'anā'anā a déclaré qu'il avait initialement prévu que des réunions trimestrielles soient programmées pour mettre à jour la direction (les patrons des commissaires) si nécessaire. Il a été avisé que cela ne serait pas nécessaire pour le moment. Si un commissaire cherche un diaporama ou un autre soutien afin de faire rapport à ses dirigeants respectifs, cela peut être organisé.

M. McComber a commenté que la dernière mise à jour a eu lieu en novembre 2020 lorsque le programme, la description et les dates ont été présentés, bien que même à ce moment-là, cela ait été noté comme provisoire. Il pense qu'il est important de garder la direction informée et mise à jour.

Mme Lum a déclaré, au nom de DBEDT, que le directeur est tenu au courant de FestPAC, de sorte qu'un jeu de diapositives ne serait pas nécessaire. Le Chef de la Commission Ka'anā'anā a déclaré qu'il avait fait de même avec M. De Fries et la direction de HTA.

Mme Salā a indiqué qu'elle apprécierait de recevoir un compte rendu sur FestPAC puisqu'elle et l'administration municipale sont nouvelles. Les documents seraient utiles pour informer le maire et son cabinet.

M. Aki a demandé si une présentation devrait être faite au maire Blangiardi et à son cabinet semblable à ce qui a été fait pour l'ancien maire Caldwell. Le Chef de la Commission Ka'anā'anā a souscrit à la suggestion de M. Aki. M. Aki a indiqué qu'il serait prêt à aider à l'élaboration d'un document de communication que les commissaires pourront utiliser à cette fin.

SÉANCES DE TRAVAIL POUR FINALISER ET METTRE À JOUR DE LA MAQUETTE DU PROGRAMME DU FESTIVAL ET SES DESCRIPTIONS

Le Chef de la Commission Ka'anā'anā a déclaré qu'il aimerait terminer ce point à l'ordre du jour afin que la planification puisse avancer.

Le Chef de la Commission Ka'anā'anā a demandé à M. Gionson de partager le programme qui a été développé à ce jour. Le Chef de la Commission a rappelé à tous qu'au cours de la dernière réunion, les commissaires ont décidé d'inclure hulu (drapeau) et pūpū (arts des coquillages) à la matrice développée par Mme Bento. Mme Bento a déclaré qu'elle avait lu le procès-verbal de la dernière réunion et les feuilles de rendez-vous, mais qu'elle ne voulait pas entrer dans la sémantique de la rédaction. Elle avait quelques questions et a suggéré que la Commission commence par énoncer des changements qu'elle pourrait mettre à jour sur son document au fur et à mesure que la discussion de la réunion se poursuit.

Le Chef de la Commission Ka'anā'anā a suggéré que la discussion commence au sommet des arts de la scène, c'est-à-dire les « grandes sections parapluie ». Les commissaires ont discuté des arts de la scène traditionnels et contemporains. Mme Bento a rappelé aux membres que l'intention originale du Festival était de se concentrer sur les formes d'art traditionnelles; cependant, une décision devait être prise pour déterminer s'il y aurait des délimitations entre traditionnel et contemporain ou, par exemple, offrant les deux dans tous les domaines.

À ce stade de la discussion, le Chef de la Commission Ka'anā'anā a demandé à M. McComber de continuer à animer la discussion.

Mme de Silva a indiqué qu'en vertu des traditions orales, le théâtre et le théâtre sont contemporains. Elle ne sait pas si les Jam Sessions devraient être incluses et que la Commission devait décider à quoi ressemblerait une Jam Session. Il devrait y avoir une description de la session ou conservée comme un « micro ouvert ».

Mme Bento a déclaré qu'elle comprenait les sentiments de Mme de Silva. De nombreux groupes contemporains comme Sudden Rush, par exemple, ne peuvent réussir que parce qu'ils ont commencé avec 'Ōlelo. La musique hawaïenne, jawaïenne et reggae, etc. ont toutes leurs racines dans 'Ōlelo. Elle aimerait que le contemporain soit lié d'une manière ou d'une autre aux présentations traditionnelles.

Mme de Silva a exprimé qu'elle aimerait inclure une représentation sur scène mais pas une session de micro ouvert. Elle craint que ces séances ne se transforment en fêtes où d'autres problèmes tels que l'alcool, etc. devront être traités. Elle pense qu'en raison de l'environnement à Hawaï, il est possible que ces sessions deviennent incontrôlables. Une fois que la Jam Session est incluse dans le programme, elle ne peut pas être supprimée. Elle préférerait avoir une scène pour

la musique contemporaine. Ce type de musique a besoin d'avoir une place puisqu'il est issu d'Hawaï et d'Ōlelo et influencé par Bob Marley, etc.

Mme Bento était d'accord avec les commentaires de Mme de Silva. Elle ne s'opposerait pas à couper la Jam Session et à identifier un moyen/un lieu pour que les gens partagent de la musique peut-être d'une manière kanikapila. Cela se fera naturellement et organiquement.

M. McComber est également d'accord avec les commentaires formulés. Tout le monde sera réuni, et les performances se feront de manière extemporanée et naturelle. De plus, d'autres groupes planifieront des événements qui pourraient avoir lieu en même temps que les dates du Festival. Certaines de ces présentations pourraient éventuellement être intégrées à d'autres groupes se concentrant également sur le genre.

Mme Salā a mentionné qu'elle et son personnel discutaient de l'art en tant que justice sociale et de la résistance en tant que catégorie manquante. Ils croyaient que l'art était un endroit pour pratiquer la justice sociale et pas seulement dans les arts de la scène.

Mme de Silva a reconnu les commentaires ci-dessus et a estimé que cela se produira surtout dans les arts contemporains ; cependant, la discussion en cours consiste à considérer les catégories globales mises en évidence. Dans les arts visuels contemporains, la justice sociale, le théâtre, le théâtre, etc. seront certainement inclus et se réaliseront également de manière autonome. Mme Salā a accepté et a demandé si la Commission laisserait aux délégations le soin de décider ce qui est des arts contemporains et des arts traditionnels pour leurs présentations. Mme de Silva a déclaré que les descriptions fournies par Hawaï'i permettront aux délégations de prendre ces décisions.

Les commissaires ont discuté hō'ikeike (partage culturel) contre chœur. Il a été mentionné que les gens du Pacifique chantent et pas nécessairement parce qu'ils font partie d'une chorale. Une question a été posée quant à savoir s'il y aurait un besoin ou un espace pour les chœurs. Mme Bento a utilisé l'exemple d'un groupe de kapa haka d'Aotearoa qui pourrait éventuellement chanter dans un défilé de mode bien que ce groupe ne soit pas considéré comme une chorale.

Mme de Silva a partagé qu'elle avait quelques idées et était d'accord avec Mme Bento. Le chant choral n'a pas fait partie des cinq derniers Festivals et a estimé qu'il n'avait pas besoin d'être dans une catégorie distincte. Le chant choral sera inclus dans le service œcuménique. En raison de COVID-19, la Commission devrait aider les pays à amener les personnes les plus importantes à participer au Festival sans les mettre au défi d'amener un grand nombre d'individus en fonction des catégories.

Mme de Silva a fait des commentaires selon lesquels Hawaï'i est différent parce que nous ne chantons pas de la même manière qu'une chorale à moins que ce ne soit à l'église, cependant, d'autres pays le font. Il pourrait encore y avoir des opportunités pour eux de chanter mais la création d'une nouvelle catégorie n'est pas nécessaire. La Commission pourrait décider de l'inscrire dans la catégorie musique contemporaine et autoriser la présentation du chant choral. Nous ne demanderons pas aux pays d'amener une chorale au Festival. Une suggestion était de permettre à chaque pays de pouvoir chanter pendant le service œcuménique. Des groupes

choraux d'Hawai'i pourraient en faire partie sans les classer dans des catégories comme nous le sommes avec les délégations.

Mme Bento s'en fiche si les chœurs sont éliminés. Il y a des Samoans, des Tongans et d'autres insulaires du Pacifique vivant à Hawai'i qui doivent être contactés. Ils n'ont pas besoin de faire partie du décompte des délégations pour le logement et le transport; cependant, ils pourraient être inclus d'autres manières afin de ne pas laisser ces groupes locaux de côté.

Mme de Silva a déclaré qu'un bon moyen pour les groupes hawaïens de s'impliquer est de leur laisser du temps sur scène. Cependant, une attention particulière doit être apportée pour donner aux délégations nationales l'honneur de représenter leurs pays. En ce sens, peut-être pourrions-nous autoriser uniquement les délégations des pays à se produire sur la scène principale. Nous ne voudrions pas opposer les habitants des îles du Pacifique qui vivent ici à ceux qui feront partie des délégations officielles de leurs pays respectifs.

Mme Bento a suggéré qu'au lieu de supprimer le chant choral ou toute autre catégorie au cours de la réunion d'aujourd'hui, le sous-comité devrait se réunir et discuter de ces détails et présenter des recommandations à la Commission pour un vote officiel. Bien qu'il reste du temps pour suivre ce processus, le Chef de la Commission a indiqué que son objectif initial était de finaliser le programme aujourd'hui.

M. McComber a noté qu'à l'origine, des chœurs avaient été ajoutés pour un festival choral à l'église Kawaiaha'o. Cependant, il a convenu que le retirer de la discussion pour le moment dans un effort pour aller de l'avant est compréhensible.

Mme de Silva a indiqué que le chant choral devrait être retiré de la matrice principale et que le sous-comité peut déterminer dans quelle catégorie il pourrait s'inscrire. Mme Bento estime que le chant choral est enraciné dans les aspects culturels, qu'il soit considéré comme traditionnel ou non. Elle a convenu que cela peut être discuté plus avant afin d'être inclusif en permettant aux groupes de chanter de cette manière. Mme de Silva a suggéré de placer le chant choral dans le hō'ike'ike où les délégations peuvent se produire ; cependant, il ne serait pas nécessaire de créer une catégorie distincte. Mme Bento a accepté. Elle a également exprimé qu'elle aimerait créer un espace pour inviter des groupes à se produire dans une sous-catégorie.

Mme de Silva a déclaré qu'elle ne veut pas de résistance à la justice sociale dans une catégorie. Elle ne croit pas que ce festival soit l'endroit où il doit être présenté. S'il émerge, c'est très bien ; cependant, nous n'avons pas besoin de l'inviter en tant que catégorie du Festival. Mme Bento a suggéré qu'elle soit incluse dans une table ronde ou un symposium, etc. et qu'elle n'ait pas besoin d'être citée. Quelqu'un devrait dresser une liste de ces conversations parallèles que nous aimerions inclure pour un suivi approprié.

M. McComber a commenté qu'en ce qui concerne la danse, certains groupes diront qu'elle est à la fois contemporaine et traditionnelle. Mme de Silva a expliqué qu'il y a le hula kahiko (ancien hula), le kahiko contemporain et le hula plus contemporain qui serait 'auana (hula moderne). Elle a en outre déclaré que nous voudrions que les groupes interprètent leurs mele (chansons) d'avant 1900 sous une forme traditionnelle et post 1900 comme expression contemporaine. Le hula du pré-

contact des années 1800 serait considéré comme le hula traditionnel. M. McComber a demandé si ces détails devraient être inclus dans la description et Mme de Silva a répondu qu'il serait bon de les inclure afin que les pays déterminent où s'intègrent leurs méthodes de danse.

Le Chef de la Commission Ka'anā'anā a remercié M. McComber d'avoir temporairement facilité la discussion. Le Chef de la Commission a fait remarquer que nous ne voudrions pas donner aux délégations un livre de règles Merrie Monarch, mais que nous devons être aussi descriptifs que possible afin que les délégations aient une compréhension des catégories. Il ne serait pas pratique de fixer des délais et des dates car cela sera interprété différemment par les délégations. Mme de Silva a accepté. Il doit y avoir plus d'explications incluses dans la description contemporaine en raison d'influences plus occidentales. Mme de Silva a rappelé qu'au cours des cinq derniers Festivals, les définitions utilisées étaient traditionnelles et contemporaines. Elle a mentionné qu'aux Samoa américaines, les danseurs hawaïens montaient sur scène pour danser le hula kahiko ; cependant, le groupe avant eux a interprété Bob Marley. Parce que ce n'était pas dans la même catégorie, Hawai'i n'a pas participé. Nous devons empêcher ce type de situation de se produire pendant le Hawai'i FestPAC.

Le Chef de la Commission Ka'anā'anā a souligné que la Commission poursuivait ces discussions et a souligné qu'une communication constante avec les chefs de délégation doit être établie. Il devrait y avoir des réunions fréquentes avant le Festival. Il apprécie la discussion et les commentaires faits lors de cette réunion.

Aucun changement suggéré pour les arts médiatiques, les médias mixtes, les travaux publiés et universitaires, le cinéma, la photographie et les arts visuels.

Pour les arts vivants, la sculpture, le Kapa (fabrication de tissus d'écorce), Hulu, Pūpū (Mme Bento a indiqué qu'elle travaillerait sur les définitions), le tatouage et l'ornementation corporelle, le tissage et le voyage, aucun autre commentaire n'a été fait.

Concernant les traditions alimentaires, le Chef de la Commission Ka'anā'anā a déclaré que les sous-comités peuvent entrer dans des descriptions plus détaillées. Pour les besoins de la Commission, il a voulu lui donner une structure/parapluie pour cette discussion.

Sécurité alimentaire et souveraineté alimentaire. Le Chef de la Commission a suggéré d'inclure cela dans un séminaire. Ce seront des sous-sections des traditions alimentaires.

Mme Bento a dit qu'elle appréciait les cérémonies et qu'elle serait intéressée de voir comment cela pourrait être intégré. Mme de Silva a demandé si cela faisait partie de la préparation et si cela serait considéré comme acceptable sans cérémonie – en prenant comme exemple une source de nourriture telle que lā'au lapa'au (médecine et guérison).

Pour les arts de la guérison, le bien-être, Ho'oponopono (résolution des conflits), Lā'au lapa'au, Lomi (massage), aucun autre commentaire n'a été fait.

M. Aki a commenté que le Lua (combat au corps à corps) est un art traditionnel et a suggéré qu'on lui donne une plus grande catégorie.

Pour 'Ohana (relations familiales), 'Ōpio (enfants/jeunesse), Makua (parental), Kūpuna (aînés), Māhū (LGBTIQA+), aucun autre commentaire n'a été mentionné.

Ouverture – Mme de Silva a posé des questions sur une cérémonie de wa'a (canoë). Mme Bento a commenté que, comme indiqué précédemment, les canoës de voyage Hōkūle'a et Hikianalia feront probablement un voyage jusqu'en 2025. Elle a mentionné que ce serait le 50e anniversaire du lancement de Hōkūle'a à Maui. Il a été mentionné précédemment que nous avons l'opportunité d'engager 'ohana wa'a (anciens et présents voyageurs) pour faire partie de la cérémonie d'arrivée wa'a.

Mme de Silva a fait remarquer que pour les cérémonies de wa'a dans la plupart des festivals, ce serait un wa'a à six hommes et non les canoës à double halage ou de voyage. Ce serait le type de pirogue Outrigger qui arrivait avec des chefs de délégation ou des chefs d'État. Il représentait l'arrivée officielle des délégations. Nous pourrions utiliser des clubs de canoë – cela pourrait être 20, 200, etc. ou des canots de voyage plus petits. Il serait important de considérer les aspects financiers et l'ambiance de l'événement lors de la prise de décision. Le Chef de la Commission Ka'anā'anā a déclaré qu'il estime qu'une cérémonie wa'a devrait être organisée.

Clôture – Aucun commentaire fait.

Fashion/Wearable Arts Show (Mme de Silva a indiqué que cet événement faisait généralement partie des arts visuels dans les festivals précédents.)

Le Chef de la Commission Ka'anā'anā a exprimé qu'il souhaitait faire confiance aux commissaires et aux praticiens. Il a suggéré que les membres adoptent la matrice afin que nous puissions aller de l'avant dans l'identification des sous-comités.

Une motion d'approbation a été présentée par M. McComber et appuyée par Mme Bento.

Un vote par appel nominal a été demandé avec les commissaires suivants approuvant la motion d'adoption de la matrice du programme : Chef de la Commission Ka'anā'anā, Mme de Silva, Mme Bento, Rep. Onishi, Mme Lum, M. McComber. Avec un kānalua (abstention) car Mme Salā était temporairement hors écran et indisponible pour exprimer verbalement son vote.

La motion a été approuvée par la majorité des commissaires.

Le Chef de la Commission a assuré aux commissaires que le dialogue se poursuivra et qu'il était enthousiaste à l'idée de créer des sous-comités. Les commissaires auront plus d'occasions de commenter davantage à mesure que les sous-comités se réuniront et décideront des descriptions et d'autres détails du programme.

SÉANCES DE TRAVAIL POUR FINALISER LA MISE EN FORME DU SITE DU FESTIVAL

Le modèle de site a été partagé avec les commissaires. Le Chef de la Commission Ka'anā'anā a noté qu'il avait apporté quelques modifications qui ont été incorporées et distribuées aux

commissaires avant la réunion. Par exemple, il a utilisé « ADA Compliant » qui est un terme standard utilisé si la Commission envisage de demander un soutien financier fédéral.

Le Chef de la Commission Ka'anā'anā a demandé au personnel de distribuer le modèle aux commissaires. Il a indiqué que les sites seront invités à remplir le formulaire qui aidera la Commission à prendre des décisions.

SÉANCE DE TRAVAIL POUR FINALISER LA MAQUETTE DE LA RESPONSABILITÉ DES COMMISSAIRES

Le Chef de la Commission Ka'anā'anā a demandé si des mises à jour étaient nécessaires. Mme de Silva a demandé que le matrice soit distribuée aux commissaires.

DISCUSSION SUR LA STRATÉGIE DE PARRAINAGE (RECHERCHE DE FONDS POUR LE FESTIVAL)

Concernant la collecte de fonds pour le Festival, la Chef de la Commission Ka'anā'anā aimerait que la Commission élabore une recommandation pour le processus. Il était auparavant difficile de formaliser, cependant, étant donné qu'il y a du temps pour s'engager dans ce processus, il a suggéré qu'une DP soit émise pour les services de développement de parrainage. L'idée serait de solliciter une personne pour solliciter des dons au nom de la Commission, y compris la rédaction de propositions de subvention.

Le Chef de la Commission Ka'anā'anā a demandé les commentaires des commissaires. M. McComber a fait remarquer qu'il vaudrait la peine de lancer une DP à cette fin où le fournisseur sélectionné obtiendrait un pourcentage des dons garantis. Il a également mentionné que les chambres de commerce de chaque comté devraient être contactées afin que les organisations commerciales au sein de la communauté soient préparées pour le festival afin de créer une belle expérience pour les visiteurs/participants. Le Chef de la Commission a expliqué qu'il n'y a actuellement aucun fonds disponible, il s'agit donc d'un moyen d'obtenir des fonds en autorisant le fournisseur à accepter un pourcentage des dons garantis.

Le représentant Onishi a exprimé ses inquiétudes. Lors de la collecte de fonds, il doit y avoir de la transparence en informant les donateurs qu'un pourcentage des fonds serait versé à titre de frais à la personne/entreprise sollicitant des fonds pour le FestPAC. Certains donateurs peuvent se sentir mal à l'aise avec ce processus. Il a été suggéré qu'il pourrait s'agir d'un montant fixe et d'une partie du budget global.

Le Chef de la Commission Ka'anā'anā a déclaré qu'en raison de ces considérations, cette discussion est importante. La Commission est limitée, pour le moment, car il n'y a pas de fonds alloués au Festival. Il est ouvert à l'examen de nombreuses options créatives pour répondre à ce besoin.

M. McComber a offert de l'aider à rédiger. Le représentant Onishi a suggéré que la Commission envisage de s'associer à la Hawaii Community Foundation et d'utiliser ses ressources, son expertise et sa volonté d'envisager de faire un don à cette cause.

Le Chef de la Commission Ka'anā'anā a suggéré que la Commission crée un portefeuille comprenant des opportunités de subventions, des missions et un processus pour suivre ces efforts. Le représentant Onishi a déclaré que la Commission doit être claire dans ce qu'elle demande à cette personne/entreprise de faire et quelles sont les attentes, y compris la façon dont la personne serait rémunérée.

Le Chef de la Commission Ka'anā'anā a suggéré qu'au lieu de publier une RFP, la Commission pourrait envisager de publier une RFI. Avec cette option, la Commission demanderait des propositions d'information qui seraient évaluées par les commissaires. La DDR serait un bon processus en ce sens qu'elle renseignerait la Commission sur le processus de collecte de fonds. À la suite de la DDR, la Commission pourrait alors émettre une demande de devis et attribuer le contrat à une entreprise. Le processus d'appel d'offres n'est pas réalisable puisqu'il n'y a pas de fonds disponibles pour le moment.

Le Chef de la Commission Ka'anā'anā a indiqué qu'il aura une discussion avec le DBEDT pour déterminer comment un RFI pourrait être développé et qu'il fera rapport à la Commission.

DISCUSSION DU SOUTIEN INTERGOUVERNEMENTAL SUR LE PLANNING DU FESTIVAL ET SON EXÉCUTION

Concernant le soutien inter-gouvernemental, le Chef de la Commission Ka'anā'anā a rappelé à la Commission que dans d'autres pays, le Festival est un effort national. Ce festival d'Hawaï'i, jusqu'à présent, est devenu la responsabilité de la Commission comme étant celui qui assume la planification et la mise en œuvre du festival. Le Chef de la Commission a demandé si la Commission pouvait demander l'aide d'autres départements tels que l'Office of Hawaiian Affairs (OHA) et l'Office of Enterprise Technology Services (ETS) pour aider au projet. ETS pourrait apporter son aide sur des questions techniques telles que le développement d'une plate-forme pour collecter des informations par voie numérique, créer des formulaires numériques à l'usage des chefs de délégation et envisager de développer un site intranet. Il croit que le Festival est une excellente occasion de faire participer les gens à la culture et au rôle du gouvernement.

M. McComber a suggéré qu'en plus des départements de l'État, la Commission devrait également envisager d'impliquer le système UH. UH pourrait aider en tant qu'ambassadeur et développer des programmes de bénévolat, etc. Certaines universités telles que HPU offrent des diplômes en planification d'événements. Il a également été mentionné qu'il serait également utile de tirer parti du personnel des bureaux des maires des comtés.

Le représentant Onishi a expliqué la différence entre le soutien intergouvernemental et intra-gouvernemental. Le soutien intra-gouvernemental est au sein du gouvernement de l'État. Le soutien intergouvernemental inclurait également le soutien des comtés et du Congrès. Il pense que le festival devrait être un événement parrainé par les États-Unis et a offert son aide, avec le sénateur Keohokālole, pour contacter la délégation du Congrès d'Hawaï pour obtenir un soutien financier par le biais du National Endowment of the Arts ou en tant qu'appropriation directe.

Le Chef de la Commission Ka'anā'anā a remercié le représentant Onishi pour son aide et a demandé à lui et au sénateur Keohokālole de prendre l'initiative de contacter la délégation du Congrès à ce sujet.

Le Chef de la Commission Ka'anā'anā a poursuivi en suggérant qu'une liste des besoins devrait être élaborée afin que les comités et la délégation du Congrès comprennent ce dont la Commission a besoin. Mme Salā a indiqué qu'une liste, comme le suggère le Chef de la Commission, serait utile lors des séances d'information avec le maire et aiderait également à déterminer comment les autres peuvent s'impliquer et fournir de l'aide. Le Chef de la Commission a demandé aux commissaires d'identifier les domaines de soutien qui sont nécessaires.

Mme Bento a demandé s'il y avait actuellement des possibilités de subventions étant donné que le Festival est lié à la culture, aux arts et à l'éducation.

Le Chef de la Commission Ka'anā'anā a demandé si la Commission devrait demander une présentation de Ka'anani'au concernant l'Administration pour les Amérindiens (ANA) et la disponibilité des fonds. Si quelqu'un voit d'autres opportunités disponibles, le processus de candidature peut être examiné à ce moment-là.

TÉMOIGNAGE PUBLIC SUR LES POINTS DE L'ORDRE

Chef de la Commission Ka'anā'anā consulte les membres du public sur les points de l'ordre du jour. N'ayant aucune remarque, il poursuit l'ordre du jour.

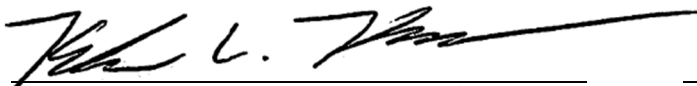
PROCHAINE RÉUNION

La Commission essaiera de se réunir tous les deux lundis à 14h30 à compter du Lundi, 5 Avril, 2021.

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Chef de la Commission Ka'anā'anā clôture la séance à 16h25.

Remerciements,



Kalani Ka'anā'anā
Chef de la Commission

04/05/2021

Date